

Séance du 14 avril 2025

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation 08 avril 2025

Date d'Affichage
08 avril 2025

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

Absents représentés : Romain GIRARDIN pouvoir à Pascal POISSON, Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Mohamed BENAHMED pouvoir à Marie-Claude HIMMESOETE, Jean-Paul COLMONT pouvoir à Monique MOREL, Pascal HOURLIER pouvoir à Valérie JACQUINOT, Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Objet de la délibération

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 19 mars 2025,

No 2025-100252

Finances

Vote des taux des impôts locaux
pour 2025

Considérant la nécessité d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'augmenter le taux des impôts locaux à hauteur de 2%

- de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxe foncière bâtie : 24,46%

Taxe foncière non bâtie : 8,17%

Taxe d'habitation : 9,03%

Cotisation foncière des entreprises : 8,20%

Pour extrait conforme,
Le 14 avril 2025

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250414-2025-100252-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

Publication : 15/04/2025

le maire